

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE n°2017-023**

L'an deux mille dix-sept, le 16 février à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Nombre de délégués :

- en exercice : 31
 présents : 22
 votants : 29

Date de convocation du Conseil de Communauté : 10 février 2017

PRESENTS : Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Francis DELORT, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Valérie BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Pierre VERGNOLLE, M. Michel ANDRIEUX, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre ROUX, Mme Maryline VERGNE, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE.

OBJET :

Cabinet médical à
Ladignac le Long

Pierre VERGNOLLE donne pouvoir à Isabelle BARRY
 Michel ANDRIEUX donne pouvoir à Marie-Françoise DUVERGER
 Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE
 Hervé FORESTIER donne pouvoir à Delphine PERRIER-GAY
 Maryline VERGNE donne pouvoir à Francis DELORT
 Monique PLAZZI donne pouvoir à André DUBOIS
 Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY

SECRETAIRE : Gilles DELANGE

Considérant que la Commune de Ladignac-le-Long va connaître le départ en retraite de son médecin généraliste dans le courant de l'année 2017 ;

Considérant que le médecin actuel est disposé à mettre en location son cabinet médical ;

Considérant que la Communauté de Communes souhaite faciliter à la Commune la recherche et l'installation d'un nouveau médecin généraliste ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **de louer** par bail précaire au Docteur CONCHON, actuel médecin généraliste de Ladignac-le-Long, son cabinet médical dès lors qu'un médecin aura émis le souhait de s'installer sur la commune.

- **de mettre** un terme au bail précaire sus-indiqué devenu effectif, dès lors que le Docteur CONCHON aurait l'opportunité de vendre son bien immobilier accueillant le cabinet médical.

- **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président



D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
 087-248700189-20170216-DC2017330051-
 DE
 Date de télétransmission : 21/02/2017
 Date de réception préfecture : 21/02/2017

